

SE FORMER ET ÊTRE ACCOMPAGNÉ PAR LE RÉSEAU DES ADEAR



Une offre de formations courtes pour monter en compétences et construire son projet d'installation

* S'INSTALLER EN COLLECTIF



• DEMAIN, JE M'ASSOCIE

Savoir travailler à plusieurs pour créer ou développer un projet en agriculture paysanne. Analyser les facteurs de réussite et d'échec des formes d'organisations collectives pour réussir son association.

©ADEAR 37 : contact@adear37.org - 09 66 89 52 16

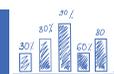
©ADEARI :
installation-transmission@adeari.fr - 07 84 79 22 92

• CHOISIR UN CADRE COLLECTIF ET COOPÉRATIF POUR S'INSTALLER EN AGRICULTURE PAYSANNE

Quelles sont les étapes clés d'une installation à plusieurs en SCOP ? Explorer et questionner les dimensions techniques, économiques, juridiques et humaines de cette forme juridique.

©ADEAR 37 : contact@adear37.org - 09 66 89 52 16

* CHIFFRER SON PROJET



• CHIFFRER UN PROJET, ÉTAPE 1 : COMMENT S'Y PRENDRE ?

L'estimation du coût et de la rentabilité d'un projet est une phase essentielle. Découvrez comment procéder concrètement. Vous serez en capacité de commencer votre chiffrage, avec l'outil FORTICHE.

©AFOCG 45 : afocg45@orange.fr - 02 38 90 44 00

• FIXER SON PRIX DE VENTE EN COHÉRENCE AVEC SON COÛT DE REVIENT

Définir un prix de vente en identifiant ses charges opérationnelles, de structure et en mesurant le coût de la main d'œuvre.

©ADEARI :
installation-transmission@adeari.fr - 07 84 79 22 92

• CHIFFRER UN PROJET, ÉTAPE 2 : COMMENT ÉVALUER SA FAISABILITÉ ?

Vous avez désormais une idée précise d'un projet d'installation agricole. Maintenant, vérifiez sa faisabilité et sachez le présenter auprès de partenaires. Vous serez en capacité de finaliser votre chiffrage (financement, rentabilité et trésorerie).

©AFOCG 45 : afocg45@orange.fr - 02 38 90 44 00

* VALORISER SES PRODUITS ET SES SAVOIR-FAIRE



• ANALYSER SON MARCHÉ

Savoir collecter et analyser les informations permettant de comprendre au mieux son marché (cibles, offres, opportunités...) pour élaborer une stratégie et une offre pertinente.

©ADDEAR 41 : contact@addear41.org - 02 54 56 00 71



WWW.ARDEARCENTRE.ORG
communication@ardearcentre.org

MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE

* DIFFÉRENTES POSSIBILITÉS EXISTENT

CAS N°1 : votre Compte Personnel de Formation (CPF) - www.moncompteformation.gouv.fr - s'il a suffisamment de crédits. Il est alors débité du montant de la formation.

CAS N°3 : contactez votre ADEAR ou l'AFOCG 45 pour plus de renseignements.

CAS N°2 : si votre CPF n'a pas assez de crédits, vous devez compléter par une demande auprès de co-financiers (selon votre situation : Pôle emploi*, employeur, Conseil régional, fonds de formation...) ou par vos fonds propres.

*Pôle emploi peut financer, sous conditions, tout ou une partie de votre formation en agriculture, dans le cadre des Aides Individuelles à la Formation (AIF). N'hésitez pas à en parler à votre conseiller.



MODALITÉS D'ACCÈS

Formations ouvertes à toute personne en démarche d'installation.

GRÂCE À NOS DISPOSITIFS LE RÉSEAU DES ADEAR PEUT VOUS ACCOMPAGNER JUSQU'À L'INSTALLATION !

Tout au long de l'année les animatrices et animateurs des ADEAR vous guident dans le cadre de rendez-vous individualisés.

Pour aller plus loin dans la **construction et l'expérimentation de votre projet, des formations longues existent et un portage d'activité est possible.** Contactez la Coopérative d'Installation en Agriculture Paysanne du Centre-Val de Loire :



CIAP CVL
contact@ciap-cvl.fr
02 42 44 01 55



* PLUS D'INFORMATIONS ?



WWW.ARDEARCENTRE.ORG
communication@ardearcentre.org

* CONTACTEZ VOTRE ADEAR



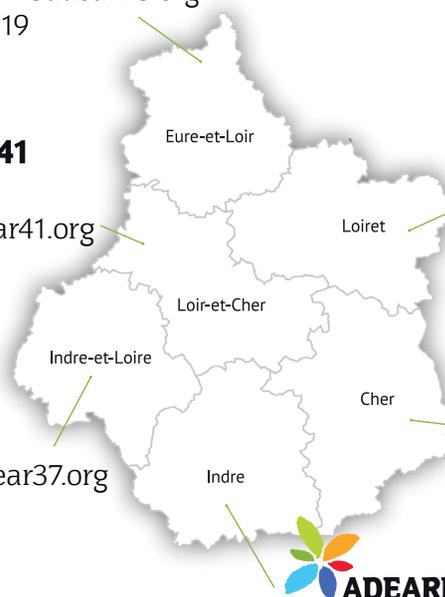
Ninon Kratchkovsky
instal-transmi@adear28.org
07 69 10 53 19



Olivier Mullier
contact@addear41.org
07 50 06 74 02



Valentine Deprez
valentine.deprez@adear37.org
09 66 89 52 16



Romain Coudert
contact@adear45.org
07 62 30 80 22



Alexis Germain
installation.transmission@adear18.fr
02 36 40 91 57



Clémence Vermot-Fevre
installation-transmission@adeari.fr
07 84 79 22 92

En partenariat avec :



Avec le soutien de :

